



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de l'Auxois Morvan

Extrait du registre des délibérations

Comité syndical du 12 novembre 2024 Délibération n° 2024-25

Objet de la délibération : Demande de subvention LEADER – Animation PAT 2024

Président : Patrick MOLINOZ représenté par Laurence PORTE

Secrétaire de séance : Amandine MONARD

Lieu de la réunion : Venarey-Les Laumes

Nombre de membres du Comité Syndical : 47 titulaires (et 47 suppléants)

Nombre de membres présents : 28 dont 24 votants

Date de convocation : 5 novembre 2024

L'an deux mille vingt quatre le douze novembre à dix-huit heures trente minutes, les Membres du Comité Syndical du PETR du Pays de l'Auxois Morvan, désignés par les Conseils Communautaires, légalement convoqués, se sont réunis salle Clemenceau à Venarey-Les Laumes, sous la présidence de Madame Laurence PORTE, 1ère vice-Présidente en l'absence de Patrick MOLINOZ, Président.

Membres présents : Alain BECARD, Mathieu CHARTIER, Marc GALZENATI, Philippe LUCOTTE, Laurence PORTE, Colette RÉMOND, Dominique BOUISSON, Aurélio RIBEIRO, Ahmed KELATI (Montbardois) ; Gérard VERDREAU, Marc CHEVILLON, Paul ROBINAT (Ouche et Montagne) ; Marie-Christine LENOIR, Florence DELARUE, Dominique BONDIVENA, Amandine MONARD, Jean-Marc RIGAUD, Guy MONIN, Bernard FRANJOU (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Denis NEAULT, Eveline DELOINCE (Pays d'Arnay-Liennais) ; Jean-Paul QUÉSTÉ, Jean-Marie SIVRY (Saulieu) ; Jean-Michel PÉTRÉAU, Catherine SADON, Jean-Marie VIRELY, Bernard CLERC, Véronique ILLIG (Terres d'Auxois).

Membres excusés : Yves BILBOT, Danièle MATHIOT, Maryse NADALIN (Montbardois) ; Patrick SEGUIN, Arnault LEMAIRE, Michel ROIGNOT, Thierry JEAN, Jean-Paul BOULÈRE, Pascal CHAUVENET (Ouche et Montagne) ; Patrick MOLINOZ, Gilbert THOREY (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Patrice DORMENIL, Pierre POILLOT, Gérard SAGETAT, Patrick BLIGNY, Francis GUYOT (Pays d'Arnay-Liennais) ; Maryse BOLLENGIER, Hervé LOUIS, Françoise GUERRIER, Eric LESNIEWSKA-CHOQUET (Saulieu) ; Martine EAP-DUPIN, Eric BAULOT, Samuel GALAUD, Patricia NORE RENOT (Terres d'Auxois).

PAYS AUXOIS MORVAN



www.auxois-morvan.fr



03 80 49 65 09



13 rue de l'hôtel de ville
21350 Vitteaux

Le Pays Auxois Morvan a été labellisé Projet Alimentaire Territorial de niveau 2 en mai 2024. Une animation a été mise en place dès 2019 afin de pouvoir mettre en œuvre ce projet alimentaire territorial. Pour l'année 2024, le Pays a décidé d'accentuer son travail autour de l'alimentation de proximité, notamment en lien avec le Contrat Local de Santé, dans le cadre de la mise en œuvre d'actions autour de la prévention-nutrition, et d'éducation et de sensibilisation aux productions locales. Afin de mener à bien cette mission, 1,4 ETP sont dédiés à l'animation du PAT Auxois Morvan pour l'année 2024, répartis comme suit :

* Chargée de mission PAT : 1 ETP (soit 1 607 heures)

* Directeur : 0,40 ETP en charge de la coordination et de la mise en œuvre stratégique des actions (soit 640 heures sur l'année 2024).

Il est proposé le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes		
Poste de dépenses	Montant	Co-financeur	Taux d'intervention	Montant
Frais salariaux	75 419,69 €	LEADER	80,00 %	69 386,11 €
Coûts indirects	11 312,95 €	Contrepartie Régionale Associée - CRBFC	20,00 %	17 346,53 €
Total	86 732,64 €	Total	100 %	86 732,64 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré par

Pour : 24

Contre :

Abstentions :

- 1) Précise que ce projet s'inscrit en section de fonctionnement ;
- 2) Valide le projet et le plan de financement ;
- 3) Autorise Monsieur le Président à solliciter l'aide de l'Europe dans le cadre du programme LEADER du Pays Auxois Morvan ;
- 4) Autorise Monsieur le Président à solliciter l'aide de la Région dans le cadre de la contrepartie régionale associée au programme LEADER du Pays Auxois Morvan
- 5) Accepte la prise en charge par son autofinancement de cofinancements éventuels non obtenus ;
- 6) S'engage à informer la Région de toute modification du projet et du plan de financement ;
- 7) Autorise Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette demande.

Pour extrait certifié conforme,

Patrick MOLINOZ



Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
du Pays de l'Auxois Morvan

Ampliation adressée à :

Monsieur le Préfet de la Région de Bourgogne Franche-Comté, Préfet de la Côte-d'Or,

Madame la Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté,

Madame la Trésorière de Venarey-Les Laumes.